



Avril 2023  
Numéro 49

## “ Édito ”

**C**hères Lestiacaises,  
chers Lestiacais,

Le journal communal c'est le reflet de la vie d'une commune, de notre village. Ce 49 ème numéro en est la parfaite illustration.

Évoqué lors de mes vœux, le conseil municipal du 6 avril a délibéré pour le maintien des taux des taxes locales.

Ce choix, une évidence devant la situation inflationnaire subie par nos foyers, a pour conséquence de contraindre le budget communal.

Prévisions ciselées par chaque commission, mise en place d'une vigilance accrue de nos dépenses tout au long de l'année ainsi qu'un engagement volontaire dans la maîtrise de nos consommations énergétiques, ... vous l'aurez compris : « prudence est mère de sûreté ».

Pas de folles dépenses cette année.

De la folie, de l'évasion, des rencontres, du partage vous en trouverez tout au long de ces pages.

Durant les prochains mois vous pourrez les croiser au B'Artolie, aux jardins partagés puis dans notre église, dans le parc de la mairie, le long de la Garonne, ...

Dans cette morosité persistante, je vous invite à répondre présents aux événements que nous vous proposons et à ceux que nous soutenons à travers le tissu associatif.

L'avez-vous remarqué ?

Notre village, depuis quelques semaines, compte une nouvelle association : « Le B'Artolie ».

Dix ans que j'aspirais à la création d'un bar associatif ici à Lestiac sur Garonne. Elles et ils l'ont fait, pour notre village, pour nous. Je les en remercie.

Le lieu, emblématique et connu au-delà de nos frontières, va participer à l'enrichissement de ces liens que nous cherchons, tous, à renforcer.

En cet endroit, les nouveaux habitants vont bénéficier de la meilleure possibilité d'intégration et d'ouverture à autrui. J'encourage cette initiative majeure, qui s'inscrit on ne peut mieux dans le concept de vie de notre petite commune.

A l'instar d'Amélie Poulain, je souhaite à « Le B'Artolie » et à toute son équipe, Un Fabuleux Destin.

**Daniel Bouchet**  
**Maire de Lestiac sur Garonne**

### Dans ce numéro :

- Le budget 2023
- Le B'Artolie: nouveau lieu de vie
- Doublé artistique printanier
- Les 10 ans de la Cale
- Concert Scène d'été

# BUDGET PRIMITIF 2023

## Impôts et taxes

288 057 €



**Loyers**  
50 000 €



## RECETTES



**Redevances**  
10 000 €

## Dotations État

116 436 €



**Subventions  
d'investissement**  
117 144 €



## La Maison de l'Artolie

RECETTES (subventions et emprunts) :  
453 535 €

## DÉPENSES

### FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

#### DÉPENSES

- charges courantes : 12 100 €
- travaux à réaliser : 50 000 €
- emprunts : 11 410 €

## Frais de personnel

201 300 €



## Place du village

10 000 €



**Budget participatif**  
(Réalisation du projet 2022)  
3 000 €

## Indemnités

des élus

(formation...)  
42 800 €



## Voirie

Travaux et entretien  
1 600 € + 2 500 €

## Charges générales

122 374 € dont flux  
(eau, électricité,  
carburant...)  
29 550 €

## Emprunts

(Remboursement)  
665 223 €

## CCAS

2 000 €

## Travaux et entretiens

(Bâtiments publics)  
6 500 € + 19 889 €

## Cantine et groupe scolaire

5 000 €



**Contribution SIELP**  
80 000 €

## Salle des fêtes

3 000 €



## Eclairage public (Réfection)

2 684 €



**Subventions aux  
associations**  
2 120 €



**Bibliothèque**  
1 685 €

**Contribution au  
SDIS (incendies)**  
11 891 €

## “ Pour mieux comprendre le budget. ”



Le budget primitif 2023 de la commune s'élève, au total, à plus de 1,5 million d'euros : 807 117 euros de crédits pour le fonctionnement et 750 249 euros pour les investissements.

Vous trouverez dans l'infographie ci-contre, quelques exemples vous permettant de comprendre à quoi va servir cet argent.

La commune n'a pas souscrit de nouvel emprunt cette année. Il nous faut, avant tout, rembourser ceux contractés pour l'habitat partagé et pour la place du village.

Pas d'augmentation non plus des taux des taxes locales pour la quatrième

année consécutive, afin de ne pas amputer davantage votre pouvoir d'achat.

En revanche, l'enveloppe dédiée au CCAS double cette année (aide accrue aux associations à vocation sociale, soutien aux Restos du cœur et budget pour l'édition d'un livret - recueil de mémoire auprès des seniors sur la vie du village).

L'inflation nous oblige, comme pour la majorité d'entre vous, à une gestion prudente.

Tous les trois mois, à la demande du maire, la commission des finances fera un suivi des dépenses.

## “ Les taxes d'urbanisme. ”



Petit rappel de la direction des finances publiques : si vous construisez, rénovez ou agrandissez, n'oubliez pas de prévoir dans votre budget la taxe d'aménagement (TA) et la taxe d'archéologie préventive (TAP) !

> **La taxe d'aménagement** s'applique pour les travaux nécessitant une autorisation d'urbanisme : maison individuelle, abri de jardin, véranda, piscine, éoliennes, camping, emplacements de stationnement, panneaux photovoltaïques au sol, bâtiments artisanaux et industriels, méthanisation, etc.

Elle sert à financer des équipements publics de proximité car une part de cette taxe revient aux communes.

> **La seconde taxe (TAP)** est exigible pour tous les travaux (soumis à autorisation d'urbanisme) qui affectent le sous-sol.

Elle sert à financer l'Institut national de recherche en archéologie préventive, et donc des chantiers de fouilles.

Ces deux taxes sont à régler à l'achèvement des travaux - en dehors du cas particulier des constructions de plus de 5 000 m<sup>2</sup>.

Rendez-vous sur votre espace sécurisé sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), service « Biens immobiliers », pour y déclarer les éléments de consistance de votre habitation, 90 jours après la fin de votre chantier.

Les éléments indiqués seront utilisés pour calculer le montant à payer.

## “ Le chantier fibre avance ! ”



Certains de vous sont intrigués par des marquages au sol fluorescents chemin de l'Eglise et dans d'autres points du village.

C'est le signe de prochains travaux pour déployer la fibre dans toute la commune.

Une dizaine de poteaux va être implantée pour supporter le câblage.

Le raccordement à la fibre est toujours annoncé pour la fin de l'année 2023.



## “ En mairie, des pages se tournent... ”

### Départ de Brigitte Armand.

Figure bien connue dans le village, et notamment à la cantine et à l'école, où elle a officié pendant 12 ans, Brigitte a fait valoir ses droits -mérités- à la retraite.

Le 2 mars dernier, le maire a rendu hommage à son investissement et à son professionnalisme, à l'occasion d'un pot

de départ qui a réuni les salariés de la commune, des membres de l'équipe enseignante et les élus.

Son engagement associatif a également été salué.



### Réorganisation des services.

La commune assurait jusqu'à présent le secrétariat du syndicat des eaux. Mais face à l'évolution du métier de "secrétaire de mairie" et à la surcharge de travail associée, le conseil municipal a décidé de mettre fin au portage de cette mission, à compter du 1er août prochain.

Un demi-poste de secrétaire va donc disparaître et, avec lui, certaines pages d'ouverture au public. Nous vous tiendrons informés des nouveaux horaires d'accueil.

## “ En direct du conseil municipal. ”

### Diagnostic de performance énergétique.

Volontaire et consciente, la commune s'engage dans une démarche de maîtrise des consommations d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Pour mener à bien cette action, elle va s'appuyer sur l'expertise de l'ALEC, l'Agence locale de l'énergie et du climat. Vos élus ont validé le 13 mars une convention avec cette association, créée en 2007. Cinq bâtiments ont été identifiés comme prioritaires pour ce diagnostic : mairie, groupe scolaire et garderie, salle des fêtes, maison des associations et bar associatif.

### Caisse des écoles.

Bruno Péquignot, adjoint aux affaires scolaires, représentera le conseil municipal dans cette instance.

### Scène d'été.

La commune persiste et signe dans son engagement à vous proposer de la culture près de chez vous. Le groupe Cuarteto Tafi animera le concert de l'été, le samedi 1er juillet cette année.

Notez bien la date dans vos agendas. (Plus d'infos en page 7).

## “ Il n'y a pas d'âge pour apprendre. ”



Elles sont six habitantes de Lestiac-sur-Garonne et de Paillet, d'origine marocaine ou turque, à vouloir apprendre le français ou progresser dans cette langue.

Fin 2022, elles ont sollicité l'aide de notre commune pour faire aboutir ce beau projet.

Nous avons identifié un organisme spécialisé, le Clap Sud-Ouest, qui est venu le 13 avril dans le village pour évaluer le niveau linguistique de chacune de ces futures "élèves" et mieux cerner leurs attentes. L'étape 2 consistera à trouver un organisme de formation adapté à leurs demandes.

## “ Un nouveau lieu de vie au cœur du village : le B'Artolie. ”

Deux cents personnes pour l'inauguration le 24 mars dernier, le cap des 100 adhérents franchi une semaine plus tard : le B'Artolie voit grand dès ses débuts.

Le nouveau et seul bar associatif de Lestiac-sur-Garonne se veut un lieu de vie et d'échange au centre du village, accessible au plus grand nombre, grâce à une politique tarifaire solidaire et équitable.

Les producteurs locaux y seront mis en valeur ainsi que convivialité, rencontres, activités intergénérationnelles, événements festifs et culturels.

La création de ce bar associatif fait suite au questionnaire lancé par la mairie au printemps 2022, qui a mobilisé une équipe soudée d'habitants, pour la plupart nouveaux venus dans la commune.

Après plusieurs sessions de remue-méninges, le 14 janvier dernier, ils se sont constitués en association, régie par une gouvernance collégiale de 7 membres.

Le B'Artolie est ouvert à ses membres adhérents trois jours par semaine, dans un premier temps, avec pour vocation d'ouvrir quotidiennement, grâce à l'implication de ses bénévoles.



### Le bar asso, mode d'emploi

#### Quand y aller ?

Lundi de 8h30 à 10h30 Jeudi de 8h30 à 10h30 Vendredi de 18h30 à 22h30

#### Comment ?

Pour profiter du lieu, pour s'engager dans l'association, l'adhésion est fixée à 5 €

#### Plus d'infos ?

lebartolie@gmail.com ou Facebook : <https://www.facebook.com/lebartolie>



Le 20 mars, le maire Daniel Bouchet, a signé avec l'association une convention de mise à disposition du local communal situé au 12 chemin de l'Eglise.

Cette mise à disposition est consentie pour une première durée de trois mois puis sera reconduite en l'état, ou amendée, si besoin, au vu des premiers retours d'usage du lieu. Et ce pour une durée de six ans.

**L'association « Le B'Artolie » aura un usage privilégié des lieux mais pas exclusif. Le conseil municipal a en effet souhaité pouvoir mettre à disposition ce local, de façon ponctuelle, à d'autres associations communales.**

**Un projet de règlement a été adopté pour cela par les élus le 13 mars.**

La réservation s'effectuera auprès de la commune en début d'année de fonctionnement des associations (de septembre à juin), ou, à défaut, au moins un mois avant la date prévue pour cet usage.

La commune sera libre de refuser cette mise à disposition du lieu si la date d'occupation demandée empiète sur les usages et les plages d'ouverture du bar associatif, « Le B'Artolie », ou sur un créneau de manifestation programmée dans ces lieux par la municipalité elle-même.





## “ Les projets fleurissent aux jardins partagés. ”

### Grand succès pour l'atelier paillage & limaces proposé le 26 février dernier.

Il a réuni jusqu'à 30 participants autour de l'animateur nature, Corentin Sauvaget.

Presque tous des locaux de l'étape, si l'on excepte deux Bordelaises et deux habitantes de Roaillan, attirées par le côté "main à la pâte".

Bilan de la journée ? La haie champêtre a été prolongée de plusieurs mètres; les personnes présentes ont appris l'intérêt des différentes sortes de paillis (broyât, tonte, paille, foin, feuilles...), et on s'est (presque) tous réconcilié avec les limaces.

Crêpes et gaufres du goûter partagé ont apporté une touche finale, sucrée et conviviale à ce second chantier participatif.



### La vie agitée des carrés potagers de nos écoliers.

Les deux classes de CP-CE1 et CE1-CE2 de Pauline Aimé et Sophie Arroyo ont investi à l'automne dernier 12 carrés potagers entre les deux rangées de fruitiers pour découvrir, en vrai, le cycle de la graine à la plante. Avec l'aide du même Corentin Sauvaget. Mais quelques sangliers mal léchés sont, hélas, venus semer la pagaille dans leurs plantations de fèves et de pois.

Pour éviter toute autre déconvenue, les carrés potagers des scolaires ont été déménagés dans une parcelle clôturée, que notre agent communal Jean-Luc a remise en état.

Fèves, pois et oignons ont recommencé à pousser.

Et les élèves vont découvrir le résultat de leur travail au retour des vacances de Pâques.



Crédit photos Rolbac



## “ Anti-gaspi : des éco-délégués mobilisés ! ”

Récemment, nos huit élèves élus éco-délégués (deux par classe), le directeur de l'école Jean-Duboué et l'adjoint aux affaires scolaires se sont rencontrés pour évoquer les idées des jeunes et celles de l'équipe enseignante pour préserver l'environnement.

D'ici à la fin de l'année scolaire, un projet "anti-gaspi" sera déployé à la cantine.

Le pain non consommé pendant les repas sera pesé et notre employé communal fabriquera un «gâchimètre»,

de façon à ce que les enfants visualisent mieux la quantité de pain jeté. Un gâchimètre est un contenant transparent, et gradué, dans lequel seront déposés les bouts ou tranches de pain restant en fin de repas.

Il sera opérationnel au retour des vacances de Pâques.

En amont, les élèves ont réalisé des affiches de sensibilisation sur ce thème, en classe, avec leurs professeurs. L'année prochaine, les éco-délégués proposeront d'autres actions pour remédier au gaspillage.

## “ Un doublé artistique, conte et danse, entre jardins et église. ”

Le 29 avril, place à la célébration de la nature à travers deux spectacles de deux artistes 100% locales, résidant toutes deux dans le village.

A partir de 18h, Florence Faige (L'InsTant cie) proposera une déambulation chorégraphique et musicale, autour de la thématique du jardin. A travers quatre tableaux, questionnant le lien qu'entretient l'homme moderne avec la Nature. Cet impromptu dansé démarrera aux jardins partagés puis se poursuivra devant et à l'intérieur de l'église Notre-Dame-du-Mont.

Accompagnée de Ghislaine Tortosa, au violoncelle, la comédienne Geneviève Châtelier (La Fatal compagnie) investira ensuite notre superbe église romane pour un conte écologique "Le sorcier vert".

C'est l'histoire romancée de la replantation de 400 ha de forêt primaire au Brésil, inspirée de l'histoire vraie du célèbre photographe Sebastiao Salgado. Ou comment découvrir une relation à la

nature, oubliée de nos civilisations modernes, pour imaginer d'autres possibles...

La soirée s'achèvera par une auberge espagnole à deux pas de là, dans le bar associatif Le B'Artolie. Le principe est simple : chacun apporte à manger et les boissons sont à commander au bar. (Prix de l'adhésion pour les non adhérents : 5€)



> **Événement gratuit**  
Rendez-vous chemin de Charron (jardins partagés) à 18h, puis cheminement vers l'église pour les spectacles.

## “ Qui sont les artistes de votre prochain concert scène d'été ? ”

On change de registre et de continent.

Après la musique irlandaise en 2021, le blues-rock en 2022, c'est un groupe franco-argentin, Cuarteto Tafi qui sera à l'affiche du concert Scène d'été de Lestiac-sur-Garonne en 2023.

Cuarteto Tafi est un quartet franco-argentin, qui navigue entre rythmes flamencos, percussions afro-latines et sons de la Méditerranée orientale. Il est porté par la voix (en espagnol), poétique et engagée, de sa chanteuse, la rayonnante Leonor Harispe. Autour d'elle, évoluent Ludovic Deny (au bouzouki, le luth grec), Matthieu Guenez

(guitare et oud) et Frédéric Theiler (percussions). Ce groupe d'origine toulousaine a sorti son quatrième album, *Amanecer, en mars 2021*.

Leur spectacle, "Amanecer tour", est prévu le samedi 1er juillet à 21 heures, en plein air, dans le parc de la mairie. L'événement sera gratuit, avec à disposition sur place, un espace buvette et restauration (food-trucks) dès 19 heures et un accès de plain-pied pour les PMR.

Plus d'infos : <http://www.cuartetotafi.com/>



### Cherche "gros bras" pour mission sympa

D'ores et déjà, nous recherchons des bénévoles musclés pour aider à monter la scène du concert, la veille (vendredi 30 juin) et pour d'autres tâches diverses le jour J (1er juillet), le matin et l'après-midi, ainsi que le lendemain.

Les poids plumes seront aussi les bienvenus pour des permanences à la buvette et pour installer tables et chaises Merci de vous manifester auprès de la mairie, en laissant vos coordonnées.

Contacts :

Cécile Fabre ([cecile.fabre@lestiac.fr](mailto:cecile.fabre@lestiac.fr))

et/ou Sabine Andrieu ([sabine.andrieu@lestiac.fr](mailto:sabine.andrieu@lestiac.fr))



## “ Découverte littéraire au Château de Bellegarde. ”

Le 14 mai à 18 heures, Claire et Jean-Pierre Sancier accueillent Léonor de Récondo, qui viendra parler de son œuvre littéraire... et peut-être de la musique qu'elle aime car elle est aussi violoniste baroque, et participe à l'ensemble L'Yriade.

En 2017, cette autrice, qui assure que « refuser la rencontre avec autrui, c'est s'appauvrir », est lauréate du prix du roman des étudiants France Culture – Télérama, pour son roman *Point*

*cardinal*. En 2019 son roman *Manifesto* évoque les derniers instants du père et d'un dialogue avec Hemingway.

En 2020, Léonor de Récondo publie *La leçon de ténèbres* et *Ma nuit au musée* (prix Eve-Delacroix), puis en 2021, *Revenir à toi*.

Suivra après cette rencontre, un pique-nique partagé « tiré du sac » pour ceux qui l'auront prévu, et une dégustation des vins de la propriété.



## “ Connaître les gestes qui sauvent . ”

Parce que cette question touche tout le monde quel que soit l'âge, dimanche 14 mai, à la salle des fêtes, La Cabane des Loupiots proposera une journée complète (9h30-12h puis 13h30-16h) dédiée aux premiers secours, avec possibilité pour adultes et enfants de se former sur place.

Des ateliers seront proposés, avec des mises en situation ou des démonstrations d'utilisation de matériels, comme un défibrillateur par exemple.

En partenariat avec les écoles de Paillet et Lestiac, les élèves de notre RPI présenteront également ce jour-là les travaux qu'ils auront réalisés la semaine précédente, avec des professionnels des premiers secours lors d'interventions en classe.

Les formations (formation complète de 2h et ateliers de 10/15 min) se feront en petits groupes.

> **Nous vous conseillons de vous inscrire au préalable auprès de Marie au 06.22.69.00.91 ou [cabanesdesloupiots@gmail.com](mailto:cabanesdesloupiots@gmail.com)**

## “ La ronde d'animations de Loisirs Evasion Lestiac. ”



Ce fut un beau succès pour la première soirée théâtre du 11 mars "Le démon de midi" avec 80 spectateurs présents...

L'association de nos aînés renouvellera l'expérience le samedi 7 octobre prochain à la salle des fêtes de notre village ... Avis aux amateurs !

La saison des concours de belote s'achève mais Loisirs évasion Lestiac annonce la reprise des soirées belote dès le vendredi 15 septembre, toujours à la salle des fêtes.

Autre volet de leurs activités...les sorties et voyages : le jeudi 11 mai sortie à la journée à BRANTÔME LA BELLE (en

Dordogne). Pour le voyage en BRETAGNE NORD du 4 au 8 septembre prochain, des places sont encore disponibles.

Loisirs évasion Lestiac maintient ses rendez-vous hebdomadaires du jeudi après-midi à la maison des associations, autour de jeux de société et parties de pétanque, clôturés par un petit goûter convivial. Sans oublier les séances de gym douce réunissant une dizaine de pratiquants !

> **Plus d'infos auprès de :**  
Président, ALAIN LALANNE 06 31 72 35 61  
Secrétaire: BETTY PEES 06 75 05 99 31

## “ Expo-vente spécial fête des mères. ”

Les cousettes de l'atelier couture Art et création nous régaleront de leurs dernières créations le 13 mai, de 10h à 17h, au rez-de-chaussée du B'Artolie.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour dénicher le petit cadeau (de dernière minute ou pas) pour la fête des mamans le 4 juin prochain.



## “ Dix bougies pour la Cale ! ”

L'association la Cale, qui valorise notre patrimoine fluvial, célèbrera **ses 10 ans le 24 juin**, au carrelet à partir de 18h30. Au programme : espace restauration et buvette (réservations conseillées) et concert avec le groupe pop-rock Spirit.

En attendant cette fête anniversaire, l'association propose plusieurs rendez-vous face à son carrelet :

> **21 avril** : Apéro mascaret (\*) à partir de 18h30 (coefficient 101) huîtres/vin blanc/saucisse

> **7 mai** : Huîtres/vin blanc à partir de 11h

> **28 mai** : Sortie bateau sur le lac de Sanguinet- initiation à la voile avec la yole de l'association

> **11 juin** : Huîtres/vin blanc à partir de 11h

> **2 septembre** : Carrelet en fête # 2 à partir de 11h. Au programme : apéro-concert avec le groupe de musique latine Kolingó, expo-photos de Rolbac, espace restauration et buvette (réservations conseillées)

Et pour les adhérents, tous les derniers vendredis de chaque mois : apéro au carrelet. Chacun apporte une bouteille ou quelque chose à grignoter. (Adhésion annuelle 5 €)

(\*) pour connaître l'heure de passage de la célèbre vague, il faut se reporter aux horaires de marée basse. Disponibles à l'office de tourisme à Cadillac et affichés sur les sites de la Cale et du carrelet.

> Plus d'infos : Benoit Dupont, 06 12 52 56 95  
ou [assolacale@orange.fr](mailto:assolacale@orange.fr)  
<https://www.facebook.com/associationlacale>



## “ Marcheurs : demandez le programme ! ”

Anoter dans vos agendas, les prochaines balades des Amis de la Nature :

> **16 mai** : Bouliac. Parcours (2h30) un peu vallonné. Rendez-vous à 13H45 au parking du stade (à 50 m de l'église). Goûter en fin de balade.

> **1er juin** : Lestiac-Langoiran. Rencontre avec l'association Passa Camin de Pujols sur Ciron. Départ de Lestiac à 9h. Pique-nique (tiré du sac) au château médiéval de Langoiran, suivie d'une visite commentée des lieux par son propriétaire. Participation financière: 5 €. Retour par les chemins détournés !

> **13 juin** : Canéjan - Le lac vert. Rendez-vous à 9H45 au parking du lac (accès ancienne RN10). Infos à venir pour le repas sur place.

> **25 juin** : la Boucle de Lestiac. Randonnée ouverte, proposée aux

habitants de notre village et des environs. Départ 9H30, durée 2H30, parcours vallonné.

Cette année, l'association de randonneurs "casse les prix": 15 € pour l'adhésion et 15€ pour la licence FFRandonnée. Avec ces deux titres, vous bénéficiez de réduction sur des animations de randonnée en Gironde ou Nouvelle-Aquitaine, de prix compétitifs pour du matériel de sport de nature, et de prix bas pour l'accueil en gîtes des Amis de la Nature (plus de 100 en Europe) et dans des VVF. La première année d'adhésion, un certificat médical de non contre-indication à la marche et randonnée non compétitive est demandé.

> Plus de renseignements sur les circuits et sur le club auprès d'Alain Martin (06 81 29 08 85) ou Monique Laville (06 75 93 10 89) - [amartinrando@yahoo.fr](mailto:amartinrando@yahoo.fr)

## “ Du rockabilly au menu de la fête de la musique. ”

Le Tennis club de l'Artolie programme le 17 juin : Alyx Dro, un trio emmené par une chanteuse bordelaise, énergique et captivante, qui reprend, à sa façon, des standards pop et rock'n'roll des années 50.

Elle agrémente son répertoire de morceaux plus modernes dans un esprit

rockabilly swing, mais aussi des reprises acoustiques plus intimistes. Un univers dynamique et dansant !

> Concert gratuit - restauration sur place à partir de 20h - salle des fêtes  
Réservation 0643156796



## “ Nouvelles de la Communauté de Communes .”

### Seniors: une nouvelle aide pour se déplacer.

Le dispositif de transport à la demande s'est arrêté au 31 décembre dernier. Pour le remplacer, la CDC Convergence Garonne va expérimenter en 2023 une autre formule : "Sortir facile", qui permettra de maintenir les déplacements des plus de 70 ans en perte d'autonomie et

sans possibilité pour réaliser des déplacements de première nécessité. Les élus communautaires ont approuvé le 22 mars une convention avec l'association, "Transport associatif en Gironde" : c'est elle qui proposera ce service, en régie, à raison de deux demi-journées par semaine. Les modalités pour y accéder seront bientôt précisées.

### "Taxe LGV" : c'est non !

Le 12 avril, le conseil communautaire s'est prononcé pour le retrait immédiat de la taxe spéciale d'équipement Grand Projet Ferroviaire Sud-Ouest. Cette taxe doit contribuer au financement de la LGV Bordeaux-Toulouse et s'appliquerait aux communes situées à moins de 60 mn de route d'une gare desservie par la future ligne. Cette décision n'a

aucunement été partagée en amont avec les élus locaux; elle a simplement été publiée au Journal Officiel du 1er janvier 2023. Cette LGV est censée faire gagner du temps aux administrés des communes se trouvant sur l'axe Bordeaux-Toulouse, mais en fait, il leur faudra au minimum 45 minutes, pour rejoindre la gare de départ proche de Bordeaux. Pour ces deux raisons, la CDC Convergence Garonne s'est donc opposée à cette taxe.

## “ Tennis : un exemple d'entente intercommunale.”



Le 31 mars, la présidente du tennis club de l'Artole, Virginie Bert, et les maires de Rions et Lestiac-sur-Garonne, Vincent Joineau et Daniel Bouchet, ont signé une convention pour cofinancer la réfection de nos deux terrains de tennis. Un acte qui clôt ce dossier, puisque les travaux ont été achevés l'an dernier.

Les courts, repris et repeints, n'attendent plus que raquettes et joueurs en nombre !

Ce chantier a coûté un peu moins de 10 000 euros. Le club a contribué à la moitié de la dépense, et les deux communes ont pris en charge le reste à parts égales.

## “ Réunion d'info sur l'assurance complémentaire santé.”



Être bien remboursé de nos dépenses médicales est une préoccupation majeure pour tous.

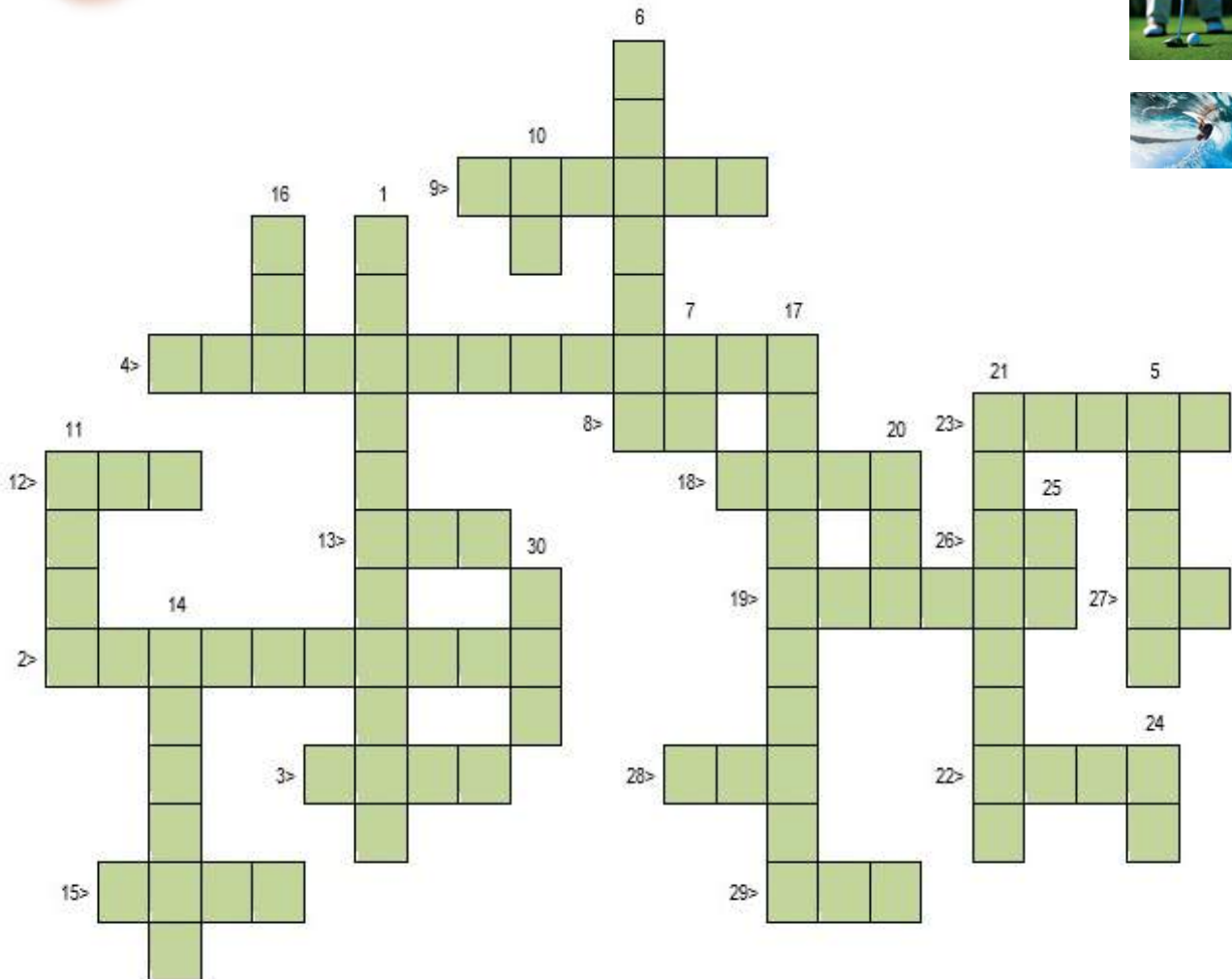
Pourtant, certains ont une couverture santé minimum voire se privent d'une complémentaire pour des raisons financières.

L'assureur AXA propose une réunion pour vous informer sur la possibilité de bénéficier d'une solution d'offre Assurance santé à des prix négociés pour les habitant(e)s de la commune.

Cette réunion publique se tiendra le mardi 9 mai à 19 heures, à la maison des associations, chemin de Charron.



## “ La page détente de Sophie ! ”



1-Sport qui regroupe des formes très diverses de disciplines sportives. Elles peuvent être artistiques, Rythmiques, Acrobatiques etc.

2-Ensemble d'exercices physiques, de sports individuels : course, lancer de disque, de poids ou de javelot.

3-Sport de combat d'origine japonaise qui se pratique à mains nues et sans porter de coups.

4-Discipline qui a pour but de faire voler un aéroplane, véritable machine volante en réduction

5-Instrument à lame tranchante, servant à fendre.

6-Discipline mêlant fitness et acrobaties. Sport inventé par le médecin Kenneth H. Cooper.

7-Synonyme de « Oui »

8-Contraction familière de « Ceci »

9-Sport de canotage. Nom qui désigne la rame dont on se sert pour manœuvrer et propulser une embarcation légère.

10-Verbe « aller » à la 3ème pers. du Sing.

11-Doctrine et exercices traditionnels hindous, cherchant à réunir l'individu avec le principe de toute existence.

12-Monnaie japonaise

13-Long patin en bois, en fibre de verre ou en carbone, fixé à chaque pied pour glisser sur la neige ou sur l'eau.

14-Sport d'équipe qui consiste à faire passer une balle entre deux poteaux au moyen d'une crosse. D'origine canadienne, il se pratique sur une patinoire à glace. Mais il peut aussi se pratiquer sur gazon.

15-Synonyme de « Bicyclette »

16-Sport regroupant 11 disciplines ayant toutes en commun l'utilisation d'une arme pour tenter d'atteindre une cible.

17-Technique de conduite du cheval sous l'action humaine. Elle peut être pratiquée comme un art, un loisir ou un sport.

18-Sport qui consiste à se laisser porter, sur une planche, par une vague déferlante.

19-Sport qui se pratique à 2 ou 4 joueurs qui se renvoient alternativement une balle, à l'aide de raquettes, de part et d'autre d'un filet, selon des règles et sur un terrain de dimensions déterminées.

20-Admirateur (trice) enthousiaste. Synonyme de « groupie ».

21-Sport qui se pratique avec des patins à glace ou à roulettes.

22-Sport de précision se jouant en plein air, qui consiste à envoyer une balle dans un trou à l'aide de clubs.

23-Sport consistant à capturer des animaux aquatiques. Elle peut être à la ligne, sportive ou professionnelle.

24-Note de musique. 4ème dans la gamme d'ut.

25-Coté du dé à jouer marqué d'un seul point

26-Adj. Possessif 3qui est à toi » ou Symbole chimique du Tantale

27-Interjection servant à appeler. Synonyme « Hé »

28-Pronom personnel représentant la personne qui parle ou écrit. Synonyme « Je »

29-Mot servant à désigner un objet individuel. Il peut être aussi de famille.

30-Petite crêpe de farine de riz fourrée (soja, viande, vermicelle, roulée et frite).



## Avril

Le 21-Apéro mascaret au Carrelet.

Le 29-Doublé artistique: contes écologiques "Le Sorcier vert" et impromptu dansé.



## Mai

Le 7-Huitres/vin blanc au Carrelet.

Le 8-Cérémonie commémorative de l'Armistice du 8 mai 1945 au monuments aux morts à 9h.

Le 13-Vente-expo spécial "fêtes des mères" au B'Artolie.

Le 14-Formation aux premiers secours pour parents et enfants à la salle des fêtes.



## Juin

Le 9-Fête de l'école à la salle des fêtes.

Le 11-Huitres/vin blanc au Carrelet.

Le 17-Fête du tennis club et de la musique à la salle des fêtes.

Le 24-La Cale fête ses 10 ans au Carrelet.

Le 25-Découverte de la boucle de randonnée de Lestiac.

Les 10 /23/24/25-Soirées d'improvisations aux oiseaux mécaniques



## Juillet

Le 1er-Concert Scène d'été avec Cuarteto Tafi (musique arabo-andalouse) dans le parc de la mairie.



## “ Le saviez-vous ? ”

Lestiac-sur-Garonne a compté jusqu'à trois bars, simultanément en activité, dans les années après-guerre (1950-1960). Un se trouvait sur la place Victor-Hugo, à deux pas de l'actuel bar associatif, Le B'Artolie.

Tenu par la famille Fourcade à partir de 1936, l'établissement a accueilli plusieurs générations autour du billard puis du flipper. Ses derniers propriétaires, Bernard et Arlette Fourcade, ont baissé le rideau en 1982.

Le quartier Jipon avait aussi son café : chez Mme Latapy. Si vous visualisez le vieux panneau publicitaire "La vieille cure", vous aurez une idée de son emplacement.

Un autre bistrot, chez Bordessoules, faisait l'angle de la départementale et de

la rue du chêne de la Liberté. Il abritait également un tabac, la Poste et la régie des alcools.

Chez Fourcade comme chez Bordessoules, on pratiquait déjà les circuits courts : les paysans du cru venaient y déposer, à la vente, légumes de saison et volailles.

Plus tard, dès 1983, les Lestiacais ont pu fréquenter un troquet tenu successivement par MM. Mazal et Waroquier. Il fallait alors traverser la D10 et se rendre à l'angle de l'impasse de Lampon, dans une maison - toujours reconnaissable aujourd'hui à son imposante glycine en façade.

*(Histoire de comptoirs reconstituée avec l'aide précieuse de Monique Laville)*



## “ Deux soirées d'impro chez les Oiseaux. ”

"Même pas peur", le club d'improvisation théâtrale lestiacais organise deux soirées aux Oiseaux mécaniques:

**Samedi 10 juin** - "Voulez-vous jouer avec nous ce soir ? #1 - spectacles improvisés - les oiseaux invitent les basques d'Impro 4", avec en lever de rideau le 1er spectacle du groupe de débutant du club d'impro de Lestiac.

Clôture de soirée avec un DJ set ( Milvitch & Léfésonor)

**Week-end du 23 au 25 juin** - "Voulez-vous jouer avec nous ce soir ? #2 - spectacle improvisé - les oiseaux invitent les Lyonnais".

Le club accueille en résidence les comédiens improvisateurs professionnels Nicolas Moitron et Edouard Waminya, champion du monde de théâtre d'improvisation.

A cette occasion le club proposera un spectacle d'improvisation de haute volée (plus d'informations à venir !)

**> Entrée 5 euros // adhésion : 2 euros - Restauration sur place.**

**Plus d'informations sur la réservation en ligne par Hello asso sur Facebook ou la lettre d'information des Oiseaux Mécaniques.**

**Places limitées, réservation conseillée.**

## Mairie de Lestiac sur Garonne

1, chemin de l'Église  
33550 Lestiac sur Garonne  
Tél : 05 56 72 32 34  
Fax : 05 56 72 17 52  
Email : [accueil-lestiac@lestiac.fr](mailto:accueil-lestiac@lestiac.fr)  
Site internet : [lestiac.com](http://lestiac.com)  
[www.facebook.com/lestiac](http://www.facebook.com/lestiac)



## Horaires d'ouverture

Mardi et vendredi 15h -17h  
Mercredi 9h -12h  
Jeudi 15h -19h30



## Astreinte élus

**06 84 24 06 79**

Pour toute urgence relevant de la sécurité publique en dehors des heures d'ouverture de la mairie.



Journal d'informations municipales et associatives de Lestiac sur Garonne.

Comité de rédaction : la commission communication .  
Imprimé par nos soins.  
Ne pas jeter sur la voie publique.